

## LA ROMAGNE

# L'entreprise Dixneuf fête ses 100 ans

Raphaële Lucas, née Brin et Manuel Brin, dirigeants de l'entreprise Dixneuf, viennent de fêter les 100 ans de leur entreprise.

En novembre 1919, Joseph Dixneuf, arrière-grand-père des dirigeants actuels, s'installe à La Romagne comme ferblantier, réparateur de motos, cycles et machines à coudre. Il louait également sa voiture, et vendait des articles de ménage et de laiterie.

Il a transmis son « affaire » à ses enfants Joseph et Alice, qui ont orienté leur activité sur le travail de l'acier, en fabriquant du mobilier d'intérieur en fer forgé. Ils ont créé

un magasin de vente directe des produits fabriqués, de cadeaux et de vaisselle. Ce magasin a été tenu par l'une des filles de Joseph, Marie-Françoise, jusqu'en 2007.

En 1986, Colette et Robert Brin, parents des dirigeants actuels, ont repris l'entreprise où l'activité de production a été développée en intégrant la tôlerie. En 1990, Dixneuf s'est spécialisé dans la fabrication de produits pour le chauffage au bois. En 2013, Colette et Robert Brin ont passé les rênes de l'entreprise à leurs enfants, Raphaële et Manuel. Aujourd'hui, Dixneuf compte 211 salariés.



Manuel, Colette, Raphaële et Robert, les deux dernières générations.

## Les Ateliers Dixneuf centenaire

Le week-end du 25 mai, à La Romagne, les ateliers Dixneuf, spécialiste des pièces destinées à l'installation de poêles et cheminées et créateur d'accessoires design pour le chauffage au bois, a fêté ses 100 ans d'existence en grande pompe. Un grand chapiteau a été dressé pour l'occasion avec pour maître de cérémonie Calixte de Nigremond en personne. Qualifié à juste titre de « fleuron de l'économie choletaise » par le président de l'Agglomération du Choletais Gilles Bourdouleix, cette entreprise compte 211 salariés et est dirigée par Raphaële Lucas (PDG) et Manuel Brin (directeur général), arrière-petits-enfants du fondateur Joseph Dixneuf.



Manuel, Colette, Raphaële et Robert, les deux dernières générations des Ateliers Dixneuf.

Photo CO

Le Courrier de l'Ouest – Mardi 11 juin 2019

